



Loire, support d'activités économiques

Thème 2 : La Loire, espace économique,
espace écologique

Calendrier Engagement
2016-2017



Échéance prévisionnelle
2018

FICHE INFORMATION n° :
02_10

Maîtrise d'ouvrage : Nantes Métropole / Cohérence Territoriale /
Déplacements / Mission Stratégie

ACTION : créer une PLATE-FORME DE GESTION DES TERRES ET DÉBLAIS DE CHANTIER POUR VALORISATION – dans le cadre de CASCADE - Centre d'Approvisionnement et de Services pour les Chantiers et l'Aménagement DURABLE de la métropole nantaise

RAPPEL DE L'ENGAGEMENT n° 10 :

Une des premières briques opérationnelles de CASCADE avec l'engagement n°11 – Explorer une offre de barging à l'échelle de l'estuaire.

*La plate-forme permettra de collecter, évacuer, trier, traiter si besoin, valoriser localement, des matériaux liés à l'aménagement, aux travaux publics et à la construction des grands chantiers de demain situés en bord de Loire (notamment Ile de Nantes, CHU, Pirmil les Isles, Bas-Chantenay). L'orientation qui se dessine est le site portuaire de Cheviré, territoire du Grand Port de Nantes avec un **recours imposé au moins partiel au transport fluvial**, mode alternatif à la route et l'usage des voies publiques.*

Son étude est programmée dès 2016-2017 pour une mise en service en 2018.

*Parmi les diverses briques de CASCADE, le projet de plate-forme de gestion des terres et déblais de chantier sera interne à l'agglomération. Ce « **barging métropolitain** » est à distinguer sur le plan et sémantique du « barging industriel » de l'engagement n°11. La mutualisation du pousseur est néanmoins envisagée.*

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Enjeu d'économie circulaire au titre de la Transition Énergétique, reposant sur l'économie des ressources naturelles et le concept de circuits courts : collecter, évacuer, trier, traiter si besoin, recycler, réemployer localement, globalement valoriser les matériaux.

Croisement des problématiques de Logistique urbaine, de Déchets de chantiers, de ressources naturelles, d'environnement et globalement de Développement Durable : diminution des nuisances (air, bruit...), massification des flux, optimisation des Transports, report modal vers le fleuve, réflexion sur le fer, diminution des besoins en capacités de stockage de déchets, valorisation locale des déchets, cohérence dans les filières déchets liées au territoire, emploi, ...

Le site de Cheviré suppose des investissements de confortement de terre-plein et équipement du quai Wilson pour l'île de Nantes, à plus long terme au Bas-Chantenay.

Les choix opérés conditionneront les modalités de mise en œuvre de l'ensemble de CASCADE. La remise en perspective à l'échelle de CASCADE relativise l'impact des coûts qui logiquement devraient être répartis sur l'ensemble des services visés par CASCADE, voire au-delà (perspectives d'autres usages des installations d'accostage mises en place).

Étapes précédentes :

- Réflexions sur 2 scénarios comparés : le projet NANTERREA (CHARIER) sur le site de la Prairie de Mauves en amont / le site portuaire de Cheviré avec un recours au moins partiel au transport fluvial (imposé)
- Choix d'un scénario : la deuxième solution a été retenue pour assurer un ancrage de CASCADE sur la Loire et ne pas fermer l'utilisation possible du fleuve dans son déploiement.
- le site retenu est une grande parcelle en aval immédiat du pont de Cheviré : le GPMNSN a proposé trois parcelles pour trois opérateurs avec logique de concurrence et/ou complémentarité de prestataires.

Étapes en cours :

- été: le GPM a envoyé les propositions de parcelles à des opérateurs,
- septembre : réception de candidatures, partage avec Nantes Métropole
- à venir : compléments d'offres commerciales, dont d'autres opérateurs, signature des AOT avec un délai de 2 années pour obtenir les autorisations,
- octobre : échanges plus précis avec le GPM sur les prestations proposées et les investissements nécessaires, contacts internes et externes à NM (dont DREAL),
- novembre : Groupe Technique n°2

Les offres commerciales permettront de clarifier les schémas conceptuels envisagés (dont process de traitement), les types (et quantités) de terres et autres déblais visés et qui peuvent être valorisés

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

2016 – Lancement des AOT
2017 – Études, autorisations et travaux
2018 – 1ères mises en service

Le calendrier de mise en service de cette plate-forme est un impératif. Il convient de disposer d'un outil opérationnel en 2018 (enjeux projets Île de Nantes).

MODALITÉS DU DIALOGUE CITOYEN ASSOCIÉ :

Non défini à ce jour. Partenariat avec le GPM Nantes – St-Nazaire .

DIMENSION FINANCIÈRE :

Le projet CASCADE a fait l'objet d'un financement Ville de Demain à hauteur de 1,2 million d'euros environ pour l'ensemble des investissements qui pourraient être réalisés sur le projet, dont la plate-forme de valorisation